

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 15 JANVIER 2015

Présents : Bruno JACQUETIN – Michèle HARANG – Marie-Hélène BONNEL – Bernadette MANDON – Marie-Laure JOURDY – Christian CASSULO – Jean-Luc COURET – Pierre-François CHAUT – Claude FERRARI

Absents excusés : Geneviève DAMON, donne pouvoir à Claude FERRARI
Loïc FAUVET, donne pouvoir à Christian CASSULO

Secrétaire de séance : Michèle HARANG

Ouverture de la séance : 19h36

1 – Délibérations de la séance

- **Délibération d'approbation d'une DM (décision modificative) pour ajuster les dépenses au chapitre 012 (charges de personnel), consécutivement à des changements d'indice du personnel en cours d'année :**

- o **cpte/ 6453 : Cotisations caisses de retraite, pour un montant de** + 446.00 €
- o **cpte/ 6611 : Intérêts d'emprunts et dettes, pour un montant de** - 446.00 €

→ **Délibération adoptée à l'unanimité.**

- **Délibération d'approbation d'une DM (décision modificative) pour enregistrement du solde de la contribution SICHAGU 2014 :**

- o **cpte/ 6554 : Contribution organisations regroupées, pour un montant de** + 4 510.00 €
- o **chapitre 70 : Produits des services, pour un montant de** + 4 510.00 €

→ **Délibération adoptée à l'unanimité.**

- **Délibération pour l'acquisition d'un ensemble de parcelles (même propriétaire) sises sur la Commune de Gumières lieudits « Grande Garenne », « Le Royet », « Le Bois du Faure » cadastrées section AK numéros 202 et 203 (1568 m²), section ZB numéros 217, 253, 254, 255 (4010 m²) et lieudit « Le Fauvet » section H numéro 709 (1228 m²) sur la commune de St Jean Soleymieux, moyennant un prix d'ensemble de 1 200 €**

→ **Contre : 1 Abstention : 1 Pour : 9**

- **Délibération pour l'acquisition d'un équipement dédié « communication » (vers le public et à usage des élus). Les prix des équipements ont beaucoup évolués depuis la délibération du 9 octobre 2014 (baisse jusqu'à - 25 % pour certains équipements), un ajustement du contenu de l'enveloppe d'investissement a été réalisé avant d'effectuer une demande de subvention parlementaire (avant fin janvier 2015) et une nouvelle demande de subvention auprès du Conseil Général.**

→ **Délibération adoptée à l'unanimité.**

- **Délibération autorisant le Maire à signer le contrat de rivière Mare, Bonson et petits affluents isolés de la Loire (CD en cours de finalisation pour permettre d'avoir tous les éléments constituant ce « Contrat de Rivière »).**

→ **L'instruction de ce dossier n'étant pas terminée, le Conseil Municipal décide, à l'unanimité, de reporter la délibération à une prochaine séance.**

2 - Informations et questions diverses

- Déchetterie mobile : Seulement 2 passages prévus en 2015 pour Gumières. Ne faut-il pas profiter des 3 passages programmés pour Chazelles sur Lavieu, à d'autres dates, pour réorganiser l'ensemble des actions en 1 seul lieu pour les deux communes avec 3 ou 4 passages dans l'année ? → action Bernadette MANDON.
- Chloration automatique (réservoirs du Roy et du Montet) : une délibération du 9 octobre 2014 a validé l'inscription de ces investissements au budget Eau 2015. Des dossiers techniques sont à constituer et un suivi doit être mis en place. Nous pensons solliciter ICA Environnement. Décision lors d'un prochain CM.
- Un bilan du fonctionnement et des services, concernant les stations d'assainissement collectif, nous a été présenté par la CALF en décembre. Ce bilan est satisfaisant (RAS).
- Les nouvelles Lois et réglementations - Plan Local Habitat (PLH) – Loi ALUR et ses aménagements récents conduisent à la révision obligatoire du PLU de la commune. Des consultations ont commencé.
- Prochain démarrage de la commission « Site Web de Gumières ». Inscription en mairie. → action Michèle HARANG.
- Nous constatons à regret que la Trésorerie de St Jean Soleymieux a fermé ses portes le 31 décembre dernier. Toutes les actions engagées ces derniers mois sont restées sans effet. Dorénavant il faudra s'adresser à :

Trésorerie Principale de Montbrison 4 Bd Gambetta – BP 201 – 42605 Montbrison Cedex
→ Téléphone : 04 77 96 31 31 Mail : t042023@dgfip.finances.gouv.fr

Ou sur place, les jours d'ouverture :

→ Lundi, Mardi, Mercredi, Jeudi, Vendredi de 8h00 à 12h00 et de 13h30 à 16h00

- Suite aux contrôles de l'APAVE, des devis de mise en conformité ont été établis pour tous les bâtiments communaux. Les travaux « urgents » seront inscrits au Budget 2015.

La séance est levée à 20h50.

Le Maire

